

Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires

Procès-verbal de la réunion du 22 juin 2004

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) /
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue à Toronto, Ontario, le 22 juin 2004 entre 13 h et 18 h.

Sont présents

Conseil consultatif :

M. David Crombie	Président
M. David Cameron	Membre
M ^{me} Helen Cooper	Membre
M. Gordon Cressy	Membre
M. Fred Gilbert	Membre
M ^{me} Eva Ligeti	Membre
M. Derek Lister	Membre
M. Donald Obonsawin	Membre
M. Daniel Rozon	Membre

SGDN :

M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Présidente
M ^{me} Kathryn Shaver	Secrétaire générale

PARTIE I

AFFAIRES DU CONSEIL CONSULTATIF

1. Ouverture de la réunion/adoption de l'ordre du jour

Le président ouvre la réunion à 13 h.
L'ordre du jour est examiné et adopté.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

À la suite d'une motion présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du Conseil tenue le 20 mai 2004, dont chaque membre du Conseil a reçu une copie, est approuvé après l'apport d'une clarification.

PARTIE II

RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE

3. Document de discussion n° 2

La présidente dépose aux fins d'examen et de commentaires la première ébauche du document de discussion de la SGDN intitulé *Les options et leurs implications*. La présidente souligne qu'il s'agit d'une version préliminaire, qui est remise au Conseil pour l'inviter à faire part de ses idées sur la structure, la clarté et la présentation du contenu du document.

Une discussion s'ensuit au cours de laquelle les membres du Conseil soumettent de nombreuses observations et idées à la SGDN à l'égard de chaque partie du document.

Ils recommandent des améliorations à la rédaction du document de façon à améliorer la lisibilité et la clarté des messages clés qui sont transmis :

- Les membres du Conseil traitent du niveau de détail pertinent dont le public a besoin pour discuter de la question.
- Ils suggèrent de mettre en lumière les connaissances précises acquises dans le cadre des activités de mobilisation du public menées par la SGDN et d'expliquer de quelle façon ces connaissances guident le processus d'évaluation en cours. Les membres du Conseil recommandent d'expliquer en quoi le public a contribué à façonner les enjeux et les questions abordés dans l'étude, notamment de quelle façon les commentaires du public ont été transposés en objectifs et intégrés au cadre d'évaluation.
- Quelques membres soumettent des idées pour donner plus de détails sur les constatations issues du Dialogue national entre citoyens :
 - Ils rappellent d'autres thèmes qui sont ressortis des séances du Dialogue auxquelles ils ont assisté, par exemple l'importance qu'accordait un grand nombre de participants au fait de maintenir l'accès au combustible irradié de manière à profiter des connaissances et technologies nouvelles.
 - Ils suggèrent de décrire le déroulement du Dialogue et d'expliquer de quelle façon les constatations ont été incorporées aux travaux de la SGDN.
- Le Conseil recommande d'apporter des précisions sur le mandat que la loi a confié à la SGDN relativement à la consultation des peuples autochtones.
- Les membres suggèrent de fournir plus de détails sur l'étendue de la participation du public obtenue jusqu'à maintenant au moyen des visites du site Web et de la soumission d'exposés et de commentaires à la SGDN.

- Ils suggèrent d'inclure de l'information supplémentaire sur les documents de base et l'analyse commandés par la SGDN et sur leur apport à l'étude des solutions de gestion.
- Les membres recommandent de parler davantage de la composition de l'équipe d'évaluation et de son rôle et de la façon dont elle a pris en compte les connaissances issues des activités de mobilisation et de recherche de la SGDN sur les valeurs canadiennes.
- Le Conseil souligne l'importance de faire une distinction dans le document (en particulier dans la Partie 2) entre les constatations qui proviennent de tiers, par exemple l'équipe d'évaluation, et celles qui émanent de la SGDN. Le Conseil précise que le document doit indiquer clairement que l'équipe d'évaluation n'a fait qu'une évaluation préliminaire, que l'analyse des options se poursuit et que la SGDN a encore beaucoup de travail à accomplir avant de pouvoir déposer une recommandation préliminaire.
- Le Conseil appuie l'idée d'inclure des citations tirées des activités de mobilisation du public de façon à présenter des commentaires formulés directement par la population canadienne et non interprétés par la SGDN. Le Conseil souligne toutefois qu'il est préférable de ne pas relier les citations à des particuliers ou des organismes.
- Le Conseil suggère d'attirer l'attention sur la convergence des points de vue exprimés dans les cas où des travaux menés parallèlement par des participants différents – engagement du public et analyse d'experts – s'accordent sur un grand nombre de thèmes et de constatations clés.
- Les membres du Conseil suggèrent de clarifier les concepts et les termes qui ne sont pas nécessairement faciles à comprendre par un vaste lectorat. Ils soumettent quelques corrections factuelles.
- Le Conseil attire l'attention sur le besoin de faire une distinction plus nette entre les activités passées de la SGDN et les prochaines étapes de son étude. Le Conseil recommande que la SGDN précise les aspects qui constitueront la base de la prochaine phase de l'étude et qu'elle donne des exemples des points qui feront l'objet d'un examen approfondi pendant la poursuite de l'évaluation des forces et des faiblesses relatives des différentes méthodes de gestion.

Le Conseil consultatif discute de la nature de l'engagement public prévu à la suite de la publication du Document de discussion n° 2 :

- On suggère d'énumérer dans le document certaines activités de mobilisation qui seront lancées par la SGDN. Il faut transmettre le message que l'engagement du public continue de jouer un rôle important pendant que la SGDN approfondit son évaluation des options. Les membres du Conseil soulignent que les personnes qui ont pris part aux discussions jusqu'à maintenant s'intéresseront à la progression des travaux de la SGDN; il est donc important que celle-ci communique de façon adéquate les occasions qui sont offertes aux gens de se tenir au courant et de participer.

- Les membres du Conseil suggèrent de présenter sous forme de schéma le rôle continu et de plus en plus important que joue le public à chaque étape de l'étude de la SGDN.
- Le document devrait fournir les coordonnées pour communiquer avec la SGDN et indiquer les différentes façons dont le public peut faire part de ses commentaires, notamment par le truchement des activités sur le site Web.
- Le Conseil est d'avis que d'autres outils de communication et d'engagement pourraient être utiles comme compléments du document de discussion initial, par exemple des documents d'information moins volumineux et des résumés ou, peut-être, la facilitation d'un dialogue électronique sur le document de discussion et le cadre d'évaluation.
- On suggère d'inclure des questions de discussion dans le document pour inciter le public à faire part de ses commentaires.

La présidente remercie le Conseil consultatif de ses observations et s'engage à tenir compte des suggestions reçues dans la prochaine version du document.

La SGDN a prévu de tenir une conférence téléphonique au début de juillet pour inviter le Conseil à discuter de la prochaine ébauche du document de discussion.

4. Dépôt de rapports

La présidente dépose un certain nombre de rapports émanant des activités de mobilisation de la SGDN, notamment les rapports sur les activités suivantes :

- La table ronde avec les jeunes au International Youth Nuclear Congress;
- La table ronde avec le Durham Nuclear Health Committee;
- Les discussions régionales avec les intervenants nationaux.

La présidente fait un compte rendu sur les travaux de la SGDN en cours pour concevoir la prochaine phase de mobilisation du public, laquelle s'inspirera des suggestions formulées précédemment par le Conseil pour assurer une participation vaste et libre. Le Conseil avait encouragé la SGDN à offrir des occasions au grand public de se renseigner sur l'étude de la SGDN dans le cadre de séances libres et informelles tenues dans l'ensemble du pays.

La présidente indique que le personnel de la SGDN rencontre des professionnels de l'engagement pour étudier quelles formes pourrait prendre la mobilisation du public à la suite de la publication du Document de discussion n° 2. À cet égard, elle fait part de quelques idées préliminaires de la SGDN :

- L'engagement du grand public sera suscité au moyen d'une série de séances d'information et de discussion locales tenues à l'automne 2004. Conformément à la recommandation du Conseil, la SGDN prévoit de tenir un grand nombre de séances d'information dans différentes régions du pays, et celles-ci seront annoncées longtemps à l'avance. Les employés de la SGDN travailleront en équipes pour assurer la tenue de ces séances dans tout le pays. La SGDN tentera d'obtenir qu'un membre de l'équipe d'évaluation puisse être présent à

chacune des séances pour parler de la conception du cadre d'évaluation et de l'évaluation préliminaire des options faite par l'équipe.

- La mobilisation des Autochtones sera élargie, conformément aux recommandations formulées par le Conseil jusqu'à maintenant et aux avis continus reçus du sous-comité du Conseil consultatif sur la participation autochtone.
- Les discussions avec les collectivités des sites nucléaires se poursuivront.
- La participation électronique sera élargie au moyen de sondages délibératifs et d'une série de dialogues électroniques qui visent à examiner certaines questions en profondeur.
- Parallèlement, la SGDN continuera d'offrir des séances d'information sur demande et de tenir les ministères publics informés de la progression de ses travaux.

Ces plans préliminaires seront passés en revue avec le Conseil consultatif après qu'ils auront été peaufinés.

PARTIE III

AFFAIRES DU CONSEIL CONSULTATIF

Le Conseil consultatif tient une séance à huis clos avec le président du Conseil.

Clôture de la réunion

Le président clôt la réunion à 18 h.

Le 18 octobre 2004
La secrétaire générale